AVMG – EAV – SUD enseignantEs primaires – SUD étudiants et précaires - SUD enseignement et recherche – SVMEP – SVMS

Lausanne, le 18 août 2020

Communiqué de presse

Rentrée 2020-2021:
SUD Education demande une négociation « spéciale COVID-19 » et la constitution d'un observatoire à la conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

L'année scolaire 2020-2021 sera marquée peu ou prou par l'évolution de la pandémie liée au COVID-19.

En ce sens, SUD Education demande à la cheffe de département l'ouverture rapide d'une **négociation spéciale « COVID-19 »** tant que dure la période liée à la pandémie et à ses effets.

Le suivi de la situation scolaire, avec sa dimension sanitaire, doit faire l'objet d'un travail d'information et d'analyse systématique. C'est pourquoi SUD Education propose la constitution d'un **observatoire** que les enseignant.e.s et leurs syndicats puissent interpeller (courrier joint).

Sur le plan de la **protection du personnel,** SUD Education dénonce l'envergure réduite des mesures particulières concernant les personnes vulnérables, et l'abandon pure et simple de toute mesure pour les personnes vivant avec une personne vulnérable.

Pour les personnes vulnérables, le département introduit un droit de retrait limité, dont il faut décrypter les dispositions avec une attention particulière et qui est, de surcroît, mis sous contrôle et obligatoirement validé par Unisanté.

Le département « oublie » les femmes enceintes dans ses dispositions. Quel paradoxe quand on sait que l'OFSP a ajouté le 5 août 2020 les femmes enceintes à sa liste officielle des personnes vulnérables !

SUD Education

Fédération syndicale SUD – SUD-Education
Pl. Chauderon 5 – 1003 Lausanne
Tél. +41(0)21 351 2250 – Fax +41(0)21 351 2251 – www.sud-vd.ch – info@sud-vd.ch